



NOTE AUX CLUBS

Toutes les informations pour préparer la saison 2027

SAISON
2027

À RETENIR !



1er décembre 2026
Date limite d'affiliation
des clubs



6 licences minimum
pour valider
l'affiliation



1 mois avant l'épreuve
Dossier d'organisation
à transmettre



48 h
pour les états
de résultats

1 AFFILIATION DES CLUBS



- Dépôt au Comité Régional avant le **1er décembre 2026** pour 2027.
- Après cette date, les coureurs des clubs non réaffiliés sont libres de rejoindre le club de leur choix.
- **Pré-affilier le club sur l'Espace club** (bouton « Activer le club »).
- Affiliation validée lorsque **6 licences** sont enregistrées (président, secrétaire, trésorier).
- Toute personne citée sur l'imprimé doit être licenciée (indiquer aussi le membre correspondant).
- Transmettre l'imprimé complété et signé + le règlement (virement conseillé) : **253 €** (ou **153 €** pour une première affiliation).

2 DEMANDES DE LICENCES



- 1 Le licencié**
 - Se connecte sur **licence.ffc.fr** (UCI ID ou NIP).
 - Dépose sa pièce d'identité, sa photo et, si besoin, son certificat médical.
- 2 Le club**
 - Sur **club.ffc.fr**, vérifie les pièces, le règlement de la licence et la cotisation, puis valide.
- 3 Le bordereau**
 - Généré après validation : à envoyer par mail au Comité avec le règlement.
- 4 Le Comité**
 - Contrôle, valide, puis le licencié reçoit sa licence en PDF à présenter au départ.

3 CERTIFICAT MÉDICAL



MAJEURS

- Plus de certificat médical obligatoire.
- Passage obligatoire par le Module Santé à la prise de licence.
- Si une réponse « oui » : certificat médical de non-contre-indication à la pratique du cyclisme en compétition avec mention d'un électrocardiogramme.
- Conseil : utiliser le certificat type (Espace licencié ou site du Comité).

MINEURS

- Le titulaire de l'autorité parentale atteste avoir répondu « non » à toutes les rubriques du questionnaire de santé.
- Si une ou plusieurs réponses positives : certificat médical de moins de 6 mois.
- Le questionnaire reste chez les parents.
- Attestation signée + autorisation parentale pour contrôle antidopage invasif.

4 MUTATIONS



<https://paysdelaloirecyclisme.fr/mutations/>

5 ORGANISATIONS SPORTIVES



- Imprimé « détails d'organisation » disponible sur le site du Comité (rubrique « Nos ressources » selon la discipline).
- À transmettre avec le règlement et la fiche de caisse n°1, **1 mois minimum avant l'épreuve**.
- Le feuillet d'assurance RC Organisateur n'est délivré qu'après paiement complet.
- Tout retard peut bloquer votre dossier en préfecture.

6 ÉTATS DE RÉSULTATS



- À transmettre sous **48 h** par l'arbitre (Espace Arbitre).
- Pièces à téléverser :
 - Imprimé « État de résultats » signé (noms et qualités des arbitres, juges, chronomètres).
 - Classement et nombre total de partants.
 - État d'engagements et de reversement.
 - Liste des véhicules suiveurs (Route uniquement).
 - Fiche technique d'appréciation.
 - Feuilles d'émargement (y compris engagés sur place).

7 TITRE DE PARTICIPATION TEMPORAIRE



PASS ACCUEIL JEUNE

- Moins de 17 ans au 31/12.
- Peut être souscrit 1 fois par année.
- Déductible de la licence Jeunesse sous 3 mois.

PASS DÉCOUVERTE

- Dès 17 ans, Espace club ou licencié.
- 1 mois, 1 année sur 2.
- Épreuves ouvertes à la catégorie Access.

PASS ASSISTANCE ORG.

- Chauffeurs voiture et motos sécurité.
- 1 mois, 3 fois par an.

8 ASSURANCES 2027 - MARSH



Pour toute question relative aux assurances :



01 59 43 50 40

(du lundi au vendredi, 9h-12h30 / 14h-18h)



assurances.ffc@marsh.com

9 ATTESTATIONS DIVERSES



- Attestations d'affiliation, de licences, etc.
- Disponibles sur l'Espace club.
- Toute demande spécifique est à adresser au Comité Régional.

10 DROITS SACEM - TARIF GROUPÉ



En attente des informations des services de la SACEM.

11 PASS'SPORT ET COUPONS SPORT ANCV

- **Pass'Sport** : 50 € par jeune éligible, déduits à l'inscription.
- Démarches à réaliser sur **Le Compte Asso** du 1er septembre au 31 décembre 2026.
- **Coupons Sport ANCV** : à adresser par courrier au service comptabilité.

12 FONDS DE FORMATION



- Compte au nom du club alimenté par les mutations de coureurs U15, U17, Elite et Open 1.
- Utilisable pour des frais de formations fédérales. Demande à formuler par e-mail à **formation@pdl.ffc.fr**



VOS CONTACTS AU COMITÉ RÉGIONAL

Départements 44 - 49 - 72 - 85
sylvie.secretariat@pdl.ffc.fr

Département 53
c.vignolet@pdl.ffc.fr

